

Enfin, il existe une troisième espèce de ces productions; ce sont de petits appendices cornés, nombreux et saillans, souvent blanchâtres à l'intérieur, et noirs à la surface, un peu comparables aux dards du porc-épic, et qu'on ne peut arracher sans provoquer de douleur ou un suintement d'un liquide roussâtre et sanguinolent. Cette espèce est héréditaire comme la précédente.

Traitement. Le traitement des productions cornées solitaires consiste tout entier dans leur destruction; on a conseillé les caustiques pour cet effet; mais l'instrument tranchant est de beaucoup préférable, et c'est à lui qu'il faut toujours avoir recours lorsqu'on se décide à enlever ces prolongemens. L'opération est très-simple: il faut cerner la base de la tumeur par une incision circulaire, disséquer complètement le kyste qui la reçoit, et enlever le tout. Il importe beaucoup de détruire le kyste ou le follicule en entier; car, sans cette précaution, on s'expose à voir la maladie se reproduire. Quand les malades ne veulent pas se soumettre à cette opération, on peut se borner à scier de temps en temps la production cornée auprès de sa base; on les débarrasse ainsi d'une partie de la gêne ou de la difformité qu'elle occasionne. On a conseillé de placer des exutoires, d'administrer des purgatifs, et de pratiquer des saignées pour s'opposer à la reproduction du mal; mais il est plus que douteux qu'on pût obtenir ce résultat par de semblables moyens.

Quand les productions cornées, dites multiples, sont peu nombreuses, on peut les attaquer par l'instrument tranchant comme les précédentes; mais dans le cas contraire, il faut se borner à les combattre par l'usage des bains simples, des bains alcalins, des bains de vapeur, des eaux thermales sulfureuses. On se promettra d'autant plus de succès de l'emploi de ces moyens, que les appendices seront moins adhérens à la peau. Quant à l'usage intérieur de médicamens quels qu'ils

soient, nous doutons que l'on puisse en retirer le moindre avantage.

ORDRE SECOND.

VÉGÉTATIONS.

Des végétations en général.

Nous donnons le nom de *végétations* à des productions morbides irrégulières, développées à la surface de la peau ou des membranes muqueuses, et dont la texture est la même, ou à peu près, que celle des tissus sur lesquels elles se manifestent, différentes en cela des polypes et des fungus, qui ont une texture particulière, et en général peu d'analogie avec les parties qui leur donnent naissance. Ces productions morbides s'accroissent par une sorte de végétation et presque à la manière des plantes, leur base est en général plus étroite que leur corps; aucune d'elles ne présente de gravité, et elles cèdent assez facilement aux moyens simples qu'on leur oppose ordinairement, savoir: la ligature, l'excision, et la cautérisation.

Des végétations cutanées.

On décrit dans les auteurs, sous le nom de *verruës pédiculées*, certaines excroissances pédiculées, molles, ridées, quelquefois à large base, lisses et polies, dont le caractère est de consister dans un véritable prolongement cutané, conservant tous les caractères anatomiques de la peau, à ces légères différences près, que ce tissu y est toujours d'une plus grande finesse, et quelquefois coloré en brun ou en rouge plus ou moins foncé. Il existe une trop grande différence entre ces productions morbides et les véritables verrues, pour qu'on puisse les confondre avec elles. Toute la surface cutanée en peut être le siège; nous en avons vu sur les paupières, derrière l'oreille, au cou, sur le dos, sur la poitrine et sur le ventre; celles des paupières sont allongées, quelquefois presque filiformes; et acquièrent souvent jusqu'à deux lignes de

longueur. Cette affection n'est pas douloureuse, et les malades ne cherchent à s'en débarrasser que quand elle occupe la face. L'excision avec des ciseaux courbes, suivie d'une légère cautérisation, est le meilleur moyen de les détruire; on peut cependant avoir recours à la ligature avec un égal succès, lorsque le pédicule de la végétation est étroit, ce qui est le plus ordinaire.

Des végétations syphilitiques.

Les végétations syphilitiques sont nombreuses et de plusieurs espèces: sans les partager, comme la plupart des auteurs, en *excroissances syphilitiques* et en *végétations*, nous décrirons cependant séparément les principales formes de ces affections.

On donne le nom de *condylômes* à des tumeurs pédiculées, plus ou moins allongées, arrondies en forme de tête à leur bord libre, lorsqu'aucune pression n'a gêné leur développement, aplaties au contraire lorsqu'elles sont comprimées; elles sont toujours de nature syphilitique; leur siège le plus ordinaire est aux environs de l'anus, à l'orifice du vagin, aux grandes et aux petites lèvres, à la verge, entre le prépuce et le gland; on les voit aussi quelquefois à la partie supérieure et interne des cuisses, et au périnée. Les condylômes acquièrent rarement un volume considérable; cependant, on dit en avoir observé chez des filles publiques, qui avaient l'étendue de la main, et pesaient plusieurs livres. Leur consistance est en général assez ferme; ils ne sont ordinairement pas douloureux, mais ils gênent toujours beaucoup les malades, soit dans la marche, soit dans l'équitation; et lorsqu'ils siègent aux parties génitales, ils rendent le coït difficile, douloureux ou même impossible; enfin, placés à la marge de l'anus, ils peuvent apporter quelque obstacle à la sortie des matières fécales. On les voit d'ailleurs s'enflammer quelquefois par le frottement,

et acquérir alors une sensibilité très-vive, donner lieu à un suintement muqueux d'odeur fétide, âcre, et irritant les parties qu'il touche: cela s'observe principalement chez les militaires qui se livrent à des marches pénibles.

Les *crêtes de coq* ne diffèrent des condylômes que par la forme; ces productions morbides sont toujours aplaties, lisses et sans aspérités à leur surface, mais irrégulièrement dentelées, découpées à leur bord libre, tantôt par l'effet de petites ulcérations qui le rongent inégalement, et d'autres fois par des végétations qui s'y développent; en un mot, elles présentent à peu près l'aspect de la crête du coq, et c'est ce qui leur a valu la dénomination sous laquelle on les désigne. Leur volume est en général moindre que celui des condylômes, mais elles reconnaissent la même cause, la syphilis ancienne; elles occupent les mêmes parties, produisent les mêmes symptômes, et entraînent les mêmes inconvénients.

La syphilis ancienne, et, très-rarement, celle qui est récente, donnent encore naissance à d'autres végétations; la plus fréquente et la plus commune de toutes est connue sous les noms de *choux-fleurs*, de *verrues*, de *porreaux*, de *mâres*, *fraises*, *framboises*, *crystalline*, suivant les formes qu'elle affecte: ce sont en général des végétations peu volumineuses, mais souvent agglomérées, groupées et formant des masses plus ou moins considérables, de formes et d'aspects très-variés, et c'est à ces différences de formes et d'aspects qu'elles doivent les noms divers par lesquels on les désigne. On leur donne le nom de *choux-fleurs*, lorsqu'elles sont comme ramifiées, et que sur un pédicule commun sont supportées plusieurs petites végétations libres à leur sommet; on les appelle *verrues*, quand elles sont petites, aplaties, sillonnées, rugueuses et peu saillantes à la surface sur laquelle elles sont placées; *porreaux*, quand elles sont allongées, isolées et renflées en

forme de tête par leur extrémité libre; *mûres, fraises, framboises*, quand leur forme offre quelque ressemblance avec les fruits connus sous ces noms; enfin, *crystalline*, quand elles occupent la marge de l'anus, et suivant quelques auteurs, quand elles se présentent sous la forme d'une pustule remplie d'une sérosité limpide comme le cristal. Cette dénomination de *crystalline* doit être, selon nous, réservée pour ces végétations nombreuses, presque filiformes, transparentes en apparence, souvent longues d'un pouce, garnissant le pourtour de l'anus dont elles cachent l'entrée au milieu de l'espèce de houppe qu'elles forment par leur agglomération, et ressemblant un peu à une masse de stalactites déliées. Cette forme des végétations vénériennes n'est pas décrite dans les auteurs; nous l'avons observée plusieurs fois sur de jeunes Italiens, qui l'avaient contractée en se prêtant à d'infâmes plaisirs.

Le siège de toutes ces végétations, excepté la dernière qui ne peut exister qu'à l'anus, est ordinairement sur le gland et le prépuce, sur le bord et dans l'intérieur du canal de l'urèthre, à la face interne des grandes lèvres, sur les petites, sur le clitoris, autour du méat urinaire, à la fourchette, sur les caroncules myrtiliformes, à la marge de l'anus, dans l'intérieur du rectum, sur les mamelons, à la partie supérieure et interne des cuisses, sur toute la surface des parties externes de la génération, et quelquefois enfin sur la langue, le voile du palais, et ses piliers.

Comme les condylômes et les crêtes de coq, les végétations qui nous occupent ne sont pas ordinairement douloureuses, mais, comme elles aussi, elles peuvent le devenir et même s'enflammer par le frottement. Les mûres, les fraises et les framboises sont les plus exposées à ces accidens, en raison de la sensibilité plus vive dont elles sont douées; les choux-fleurs viennent après elles. Presque toutes sont sèches; les choux-

fleurs, cependant, fournissent assez ordinairement une sérosité jaunâtre, quelquefois sanguinolente, et de mauvaise odeur; il en est de même de la *crystalline* que nous avons décrite, si ce n'est que l'odeur qui s'en exhale est fade, nauséuse, et a un caractère particulier que nous ne pouvons exprimer.

Le traitement des condylômes et des crêtes de coq ne diffère en aucune façon; il consiste dans l'administration méthodique du traitement anti-syphilitique, tel que nous l'avons tracé en parlant de la syphilis. On seconde ce traitement général par un traitement topique qui doit varier suivant l'état des végétations; quand elles sont rouges, douloureuses et enflammées, il faut avoir recours aux bains, aux fumigations, aux fomentations et aux cataplasmes émolliens, aux pommades adoucissantes, telles que celle de concombre, au cérat saturné ou opiacé, etc., et enfin, si l'inflammation est trop vive, à l'apposition de quelques sangsues. Lorsque l'on a de la sorte apaisé les symptômes inflammatoires, on applique sur les petites tumeurs, matin et soir, un peu d'onguent mercuriel. Quand au contraire ces productions sont indolentes, on se borne à les panser avec l'onguent mercuriel, comme nous venons de le dire, en même temps que l'on administre le traitement général. Il est rare qu'elles ne cèdent pas à ce concours de moyens bien dirigés; mais lorsque cela arrive, on conseille d'employer les lotions répétées avec l'eau de chaux ou d'alun, la teinture de muriate de fer, l'eau phagédénique, la liqueur de Van Swiéten plus ou moins étendue; et si ces moyens échouent, on en pratique la ligature ou mieux l'excision suivie d'une légère cautérisation.

C'est encore le même traitement qui convient pour les autres végétations; mais la ligature y trouve rarement son emploi, parce que les végétations sont ici ou trop nombreuses ou à pédicule trop large pour être liées. L'excision pratiquée avec des

ciseaux courbes est de tous les moyens celui que l'on doit préférer, comme le plus expéditif et le plus sûr. La cautérisation vient ensuite : on la pratique avec tous les caustiques possibles, mais les deux meilleurs sont le nitrate d'argent fondu et le nitrate acide de mercure ; on la pratique quelquefois aussi avec un cautère rougi à blanc, mais cela est rare : on n'y a recours que pour détruire certaines masses considérables de végétations situées à l'anus et au périnée, et on peut toujours la remplacer par les autres moyens. Enfin, on a conseillé et pratiqué l'arrachement de quelques unes de ces végétations : ce sont celles qui sont pédiculées, en petit nombre et allongées ; ce moyen est douloureux et expose souvent à la récurrence ; aussi est-il presque généralement abandonné.

ORDRE TROISIÈME.

POLYPES.

Des polypes en général.

Les polypes sont des productions morbides, de consistance, de forme et de grosseur variées, se développant dans l'intérieur d'une cavité, par un pédicule plus ou moins étroit, et quelquefois par une large base, et tendant continuellement à s'accroître si on ne les extirpe.

Ces tumeurs, qui peuvent se développer à la surface de toutes les muqueuses, mais qui sont beaucoup plus fréquentes dans les narines et dans la cavité vagino-utérine que partout ailleurs, sont de deux espèces principales à leur début. Tantôt elles sont d'un petit volume, grisâtres et comme demi-transparentes, molles, faciles à déchirer, abreuvées d'une grande quantité de sucs, et paraissent naître de la surface de la membrane muqueuse à laquelle elles sont attachées ; d'autres fois, elles sont fermes, résistantes, rouges à l'extérieur, blanches en dedans, fibreuses, et paraissent naître du tissu fibreux sous-jacent aux membranes muqueuses d'où elles tirent leur origine.

Les premières constituent les polypes que l'on a appelés *muqueux* ou *vésiculeux* ; les autres sont les polypes *sarcomateux* des auteurs. Ces deux espèces de polypes ont une marche et des suites fort différentes. Les premiers ne gênent guère que comme le ferait un amas de mucosités ; ce n'est que dans quelques cas rares qu'ils provoquent un afflux de sang et des hémorrhagies. Les autres provoquent toujours des hémorrhagies fréquentes et fortes, ils tendent incessamment à s'accroître, et se portent non-seulement dans toutes les directions où ils éprouvent peu de résistance ; mais encore ils surmontent celle que leur opposent les os, les écartent et les disjoignent ; enfin, ils ont une grande tendance à passer à l'état fongueux ou carcinomateux dans toutes celles de leurs parties qui sont frappées du contact de l'air, et font alors promptement périr d'épuisement les malades qui ont résisté aux hémorrhagies qu'ils ont provoquées dans le commencement de leur développement.

Les auteurs ont décrit plusieurs autres espèces de polypes ; c'est ainsi que la plupart distinguent les polypes sarcomateux des polypes fibreux, en donnant à ceux-là une structure plus molle et plus vasculaire, une sensibilité plus vive, une tendance plus grande à passer à l'état fongueux ou cancéreux ; c'est encore ainsi qu'on a admis des polypes lardacés, cancéreux, osseux, etc. ; mais il est fort rare que les polypes aient à leur début l'un ou l'autre de ces caractères. Si l'on examine avec soin les tumeurs de ce genre, on verra presque toujours que la dégénération sarcomateuse, squirrheuse ou cancéreuse, n'en attaque que les parties les plus excentriques, exposées au contact de l'air ou à celui des matières qui parcourent les canaux ou les cavités dans lesquels ils font saillie, et que presque toujours leur corps, ou tout au moins leur pédicule présente l'organisation fibreuse ou vésiculaire. Cette remarque, faite